

---

# **ADDITIF AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS – CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES**

---

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

## **Terrier Bedlington**

Taille : Petite / Moyenne.

Couleur de la robe : Bleu, sable ou foie.

Marques de couleur : Avec ou sans patron feu typique.

Texture et longueur du poil : Poils durs et doux bien dégagés de la peau.

Corps : Légèrement plus long que haut. Rein arqué.

Forme et position des oreilles : En forme de noisette, extrémités arrondies, attachées bas.

Forme et port de la queue : Plantée bas en forme de cimeterre.

Pieds : Longs, pieds de lièvre.

Variabilité génétique observable : Les chiots naissent foncés et s'éclaircissent avec l'âge.